Bordereau attestant l'exactitude des informations - BREST - 2901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/01/2026 - 237 - 2019 B 00086 - 847 768 355 - GROUPE ABARNOU

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Anaïg BARZIC I Pierre-Yves CORRE I Christophe GIOT I Jacques GUILLOU
Paul GUILLOU I Michel JAOUEN I Mikaël ROCUET I Philippe VATTIER

Experts-Comptables / Commissaires aux comptes

6 rue Jacques Daguerre CS 50127 29803 Brest Cedex 9 - Tél. 02 98 44 25 32 - contact.brest@ouestconseils.fr

Dépot N° 2026/237
Le 12 JAN. 2026
R.C.S. BREST

Copie Certifiée Conforme

SARL GROUPE ABARNOU

Z.A. DE CALLAC

29860 PLABENNEC
France

COMPTES ANNUELS AU 30/06/2025

Exercice du **01/07/2024** au **30/06/2025**

COMPTES ANNUELS

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD 2025

cerfa

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	GROUPE ABARNOU	Néant *
Adresse de l'entreprise	0000 Z.A. DE CALLAC 29860 PLABENNEC	

SIRET 8 4 7 7 6 8 3 5 5 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

ACTIF				Brut 1		Amortissements – Provisions 2	Exercice N clos le 2025-06-30 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	504 916	030	135 451	369 465
	Immobilisations financières * (1)		040	2 235 966	042		2 235 966
	Total I (5)		044	2 740 882	048	135 451	2 605 431
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	48 848	070		48 848
		Autres * (3)	072	568 026	074		568 026
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	390 710	086		390 710
	Charges constatées d'avance *		092	7 477	094		7 477
	Total II		096	1 015 061	098		1 015 061
	Total général (I + II)		110	3 755 943	112	135 451	3 620 493

PASSIF			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 616 700
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	101 445
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)	132	1 177 858
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	410 136
	Subventions d'inverstissement	137	
	Provisions réglementées	140	29 912
	Total I	142	3 336 052
	Total II	154	
Provisions pour risques et charges		156	247 860
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	164	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	3 060
	Fournisseurs et comptes rattachés *	172	30 401
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 19 219)	173	486
	Comptes courants d'associés	175	2 633
	Autres dettes	174	
	Produits constatés d'avance	176	284 441
	Total III	180	3 620 493
	Total général (I + II + III)		

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	37 493
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2)

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE
(en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD

2025

Designation de l'entreprise	GROUPE ABARNOU	Né ☐	Exercice N clos le
			2025-06-30

A - RESULTAT COMPTABLE — Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue *	Biens		215		214	
		Services *		217		218	322 680
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	54 841
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	377 521
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stock (marchandises)					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					240	
	Autres charges externes	(dont crédit-bail : - mobilier 58 845	- immobilier)			242	82 312
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243	503	244	1 006
	Rémunérations du personnel					250	77 936
	Charges sociales					252	83 584
	Dotations aux amortissements	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39,1-2°, al.3 du CGI)		255		254	32 877
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259		262	48 664
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	326 378
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	51 143
Produits financiers					**(III)**	280	406 829
Produits exceptionnels					**(IV)**	290	
Charges financières					**(V)**	294	6 637
Charges exceptionnelles	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger			347	**(VI)**	300	29 858
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348			
Impôts sur les bénéfices					**(VII)**	306	11 341
2 - BÉNÉFICE OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	410 136
B - RESULTAT FISCAL	Rep. le bén. compt. c. 1, déf. compt. c. 2			312	410 136	314	

RÉINTÉGRATION	Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316		
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles						322		
	Impôts et taxes non déductibles						324	11 341	
	Divers dt intérêts excédentaires cptes crts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	44 164	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		

DÉDUCTION	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprise nouvelle (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987			342	
				Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989				
	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		Zone revitalisation rurales (44 quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181				
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Investissements outre mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont diver	Créance report en arrière du déficit			346			350	403 278
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641				
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéf. c. 1, déf. c. 2			352	62 363	354
Déficit	Déficit de l'exerc. reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356		
	Déficits antérieurs reportables			dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÉS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéf. c. 1, déf. c. 2			370	62 363	372

I REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant
QP FRAIS ET CHARGES 5% DIVIDENDES MERE-FILLES	20 164
ABANDON DE CREANCE A CARACTERE COMMERCIAL	24 000

II DEDUCTIONS DIVERSES	Montant
DIVIDENDES MERE-FILLES	403 278

GROUPE ABARNOU

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 30/06/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 3 620 493€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 410 136€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Un abandon de créance commerciale d'un montant de 24 000.00 € hors taxes a été consenti à SAS ABARNOU FORMATIONS, avec clause de retour à meilleure fortune.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT :

ACTIF :

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur Brute fin exercice
Fonds Commercial	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	467 423	36 794	-	504 217
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	57 000	-	57 000	-
Autres Immobilisations corporelles	-	699	-	699
TOTAUX	**524 423**	**37 493**	**57 000**	**504 916**

- Amortissements :

Amortissements	Valeur début exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur fin exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques matériel et outillage industriel	110 163	25 211	-	135 374
Installations générales aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	750	7 590	8 339	-
Autres immobilisations corporelles	-	77	-	77
TOTAUX	**110 913**	**32 877**	**8 339**	**135 451**

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

Filiales et Participations :

Filiales détenues à plus de 50 %	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
CABO	1 500,00	87 561,87	99,33	273 005	273 005			43 038,96	28 093,37	27 906
DE L'ESPINOUSSE	1 500,00	314 722,74	99,33	355 142	355 142			120 719,76	15 963,65	
ABARNOU MONTAGES	100 700,00	2 344 152,07	89,37	1 586 700	1 586 700			7 201 214,72	704 032,83	375 372

Autres Participations :

Filiales détenues de 10% à 50 %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Dividendes encaissés
ABARNOU FORMATIONS	6 120	6 120			0

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		50	-	50
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		77 648	77 648	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	20 234	20 234	-
	T.V.A	11 239	11 239	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		547 446	547 446	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		7 477	7 477	-
TOTAUX		**664 094**	**664 044**	**50**
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).
Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	390 710	259 412
TOTAUX	390 710	259 412

PASSIF :

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	161 670	10,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	161 670	10,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation Résultat	Autres variations +	Autres variations -	Solde Clôture
Capital Social	1 616 700				1 616 700
Réserve légale	69 215				101 445
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	785 484				1 177 858
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	644 605				410 136

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	247 860	35 366	86 853	125 641
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3 060	3 060	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 633	2 633	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	10 983	10 983	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	34 881	34 881	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	199	199	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	486	486	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	**300 103**	**87 609**	**86 853**	**125 641**
Dont emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Dont emprunts remboursés en cours d'exercice	*126 795*			
Dont emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	*486*			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	1 714
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	6 609
	Autres charges fiscales	35
	Divers	-
TOTAL		**8 358**

COMPTE DE RÉSULTAT :

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export et intra-communautaire	Total
Marchandises	-	-	-
Production de biens	-	-	-
Production de services	322 680	-	322 680
Chiffre d'affaires total	**322 680**	**-**	**322 680**

Résultat Financier :

	N	N-1
Produits Financiers de Participations	403 278	561 773
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	3 551	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	**406 829**	**561 773**
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	6 637	7 186
Autres charges financières	-	-
Pertes de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	**6 637**	**7 186**
Résultat financier	**400 192**	**554 587**

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits Exceptionnels sur Opération en capital	-	-
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	**-**	**-**
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 000	705
Charges Exceptionnelle sur Opération en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 858	5 982
Total charges exceptionnelles	**29 858**	**6 687**
Résultat exceptionnel	**-29 858**	**-6 687**

Impôts sur les sociétés :

	Résultat avant IS	Impôt taux réduit	Impôt taux normal	Résultat Net
Résultat Courant	451 335			
Résultat Exceptionnel	-29 858			
TOTAUX	**421 477**	-	-	-

GROUPE ABARNOU

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 616 700 euros
Siège social : Zone Artisanale de Callac
29860 PLABENNEC
847 768 355 RCS BREST

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 24 OCTOBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 410 136,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**410 136,36 euros**
▪ A la **réserve légale** Laquelle s'élève ainsi à 121 952,00 euros	20 506,82 euros
▪ A titre de **dividende** global à l'associé unique Soit 1,42 euros par part	230 000,00 euros
▪ Le solde, soit la somme de En totalité au compte « **autres réserves** » Lequel s'élève ainsi à 1 337 487,95 euros.	159 629,54 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 230 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le

revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 juin 2022 :
120 000,00 euros, soit 0,74 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000,00 euros

- Exercice clos le 30 juin 2023 :
200 000,00 euros, soit 1,24 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

- Exercice clos le 30 juin 2024 :
220 000,00 euros, soit 1,36 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 220 000,00 euros

Pour copie certifiée conforme
La Gérance
Mickaël ABARNOU

